

Secrétaire : Dominique Simonnet -

Secrétaire Adjoint : Benjamin Essayan - Très La Rochelle Banlieue Tél/ 06.32.15.34.64

Trésorier : Daniel Calvar - EMR Tél / 06.85.60.62.71

Trésorière Adjointe : Evelyne Taris - SIE La Rochelle Est tél/ 06.84.46.20.58

CTL DU 29/04/2016

Nous étions convoqués ce jour en Comité Technique Local.

La séance s'est ouverte à 9h30 sous la présidence de Mr Dubret.

Après lecture des déclarations liminaires, les différents points de l'ordre du jour ont été abordés.

Point n°1 : restructuration de services au 01/01/2017

Regroupement des SIP de La Rochelle :

Les opérations préalables à la fusion des SIP La Rochelle EST et OUEST se poursuivent. Une présentation de l'implantation future des services a été faite par le représentant du groupe de travail. Nous avons souligné la problématique de l'accueil; la Direction pense que l'obligation future de télé déclarer va permettre une diminution des flux de redevables à nos guichets. Nous n'avons absolument pas la même lecture et resterons vigilants sur ce point.

FO17 a voté contre ce projet.

Regroupement des SIE de La Rochelle :

La Direction a fait la même présentation du projet que pour les SIP, à savoir lisibilité de l'organisation, économies d'échelle, homogénéisation des méthodes de travail. En réalité, nous sommes confrontés à une gestion de la pénurie imposée par la DG tant sur les effectifs que sur le budget de fonctionnement.

FO17 a voté contre ce projet.

Regroupement des trésoreries

Les opérations de fusion des trésoreries au 1er janvier 2017 présentées précédemment ont été confirmées :

Fermeture de la trésorerie de Saint Aigulin avec transfert de ses activités sur Montlieu La Garde

Fermeture de la trésorerie de Saujon avec transfert des activités sur Royan, Marennes, Saint Porchaire et Gémozac en fonction de la carte territoriale.

Fermeture de la trésorerie de Saint Genis de Saintonge avec transfert des activités sur Pons, Mirambeau et Jonzac.

Fusion juridique des trésoreries de Courçon et Marans. L'implantation future de la structure fusionnée se fera au siège encore non connu de la CDC.

Vote contre unanime des OS, obligeant la Direction à nous convoquer à nouveau ultérieurement.

Mise en place de la trésorerie hospitalière de Saintes :

Création d'une nouvelle trésorerie spécialisée regroupant les activités de Saintes et Saint Jean d'Angély.

Cette restructuration est prévue pour coller à l'évolution de la carte hospitalière, les deux structures faisant déjà l'objet d'une direction commune.

L'absence de visibilité sur ce projet nous a conduit à nous abstenir sur le vote.

Point n°2 : formation professionnelle : Bilan 2015 et présentation du programme local de formation 2016.

41 formateurs sont intervenus en 2015 pour un total de 704 heures contre 833 en 2014 et 983 en 2013, soit une diminution près de 30% en 2 ans !

Les agents du département ont bénéficié de 2 175 jours de formation soit 2,36 jours par agent contre 2,56 en 2014 et 2,71 en 2013 !

La DG a encore accentué son offre de e-formation, moins coûteuse en frais de formation.

Mais les agents éprouvant de plus en plus de difficultés à accomplir leurs tâches quotidiennes, il devient quasiment impossible de trouver des créneaux de formation sur son lieu de travail.

On relève d'ailleurs chez les agents inscrits à ce type de formation un taux d'absentéisme conséquent (formation non suivie ou pas terminée) qui montre bien la difficulté de suivre une formation sur son site de travail.

Le descriptif des formations est disponible sur Ulysse 17 à l'adresse suivante :

<http://dfp170.intranet.dgfip/agents/forpro/forpro.htm>

Si des besoins spécifiques sont exprimés au niveau départemental, la direction tentera d'y répondre, alors n'hésitez pas à vous exprimer.

Point n°3 : tableau de bord de veille sociale 2016.

Le nombre de jours mis en compte épargne temps est en augmentation, 3246 contre 3091 en 2014 ; si ce chiffre est « difficile à interpréter » selon la Direction, il est le résultat d'une pression accrue.

Le nombre de jours en arrêt maladie diminue très sensiblement 5621 contre 6993 en 2014. Ceux qui prévoient une augmentation de ce chiffre suite à la suppression du jour de carence en sont pour leurs frais.

Le nombre d'emplois non pourvus continue d'évoluer 37 contre 31 l'année précédente.

Point n°4 : questions diverses.

Le problème du maintien de la restauration collective à Royan a été à nouveau évoqué. La trop faible fréquentation génère un déficit dont la DG veut profiter pour fermer le restaurant sans offrir de solution de remplacement acceptable.

Vos représentants en CTL : Dominique Simonnet, Daniel Calvar, Guy Lacombe et Benjamin Essayan.